

Episode IV : Mépris et dévalorisation de nos missions

ÇA SUFFIT !

Montreuil, le 14 janvier 2016

1000 emplois supplémentaires pour les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation ... sur le papier ça fait rêver mais la question de l'ouverture du recrutement des personnels n'est toujours pas réglée malgré un chantier ouvert il y a plus de 2 ans... la formation bouge, avance, mais sans concertation des organisations syndicales et en faisant fi des discussions légitimes qui se tiennent dans les instances de dialogue social (Comité Technique Ministériel, Comité Technique des SPIP...) ... et le système de pré affectation continue de faire des ravages parce que l'administration a peur de son ombre...

Des discussions sur **les modalités de recrutement** des conseillers d'insertion et de probation (CPIP) ont été ouvertes en 2014 et ont abouti à un projet de décret largement nourri par les propositions de la CGT insertion probation. Pourtant, ce décret serait « coincé » à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique depuis plusieurs mois, **silence radio sur un projet** qui permettrait pourtant de diversifier les profils des candidats au concours de CPIP, d'enrichir la profession et les pratiques professionnelles...

En même temps, ont débuté **des discussions sur la formation et depuis rien... comme pour le reste !**

Cela n'empêche pas l'administration de faire évoluer le **contenu des formations**, d'y inclure à marche forcée le sacrosaint **RRB** (risques besoins réceptivité) comme fondement exclusif de toutes nos interventions ou encore les **grilles actuarielles** dont les résultats de l'expérimentation sur les outils d'évaluation ne sont pas encore connus. L'administration tente de nous faire croire que nous sommes des amateurs, mais les ficelles sont grosses... les personnels ne sont pas dupes. Il suffirait de

« scientifier » nos pratiques pour les déclarer « efficaces » ? **C'est nier nos compétences et notre savoir-faire !**

Les formations continues sont toutes orientées dans le même sens et les agents mis en difficulté pour y participer : **charges de travail démentielles, information tardive, avis défavorables** (de la hiérarchie, de la Direction interrégionale, de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, il serait temps de mettre un peu de transparence !). Heureusement, pour ceux qui sont avides de formation, certaines sont devenues obligatoires !

Pendant ce temps, l'**Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire** devient de plus en plus **un lieu d'arbitraire et d'intérêts capitalistes aux frais des élèves et des personnels. Fin de la gratuité de la restauration** – 140 euros par mois en moins sur la paie en début de carrière : bienvenue à la pénitentiaire ! **Statut d'établissement autonome** qui exclut les personnels et les élèves du paiement de l'indemnité de sujétions spéciales ! **Prestations extérieures, produits financiers, vales des vacataires** : business is business !

Et le fameux serpent de mer ... **la pré affectation**. Tout le monde est aujourd'hui convaincu de l'**inanité de ce système, les dégâts engendrés par la pré affectation sont bien réels et connus de tous, après 8 années il serait temps !**

Formation au rabais, ras le bol des tuteurs sans cesse sollicités, turnovers incessants, désorganisation des services, usure et déqualification professionnelle précoce, sans parler du risque à terme de dégradation de la qualité prise en charge de notre public... **pourtant rien ne bouge !**

Malgré l'annonce « audacieuse » d'arrêt de la pré affectation en juin 2015 par l'administration, la direction de **l'administration pénitentiaire a fait marche arrière** tantôt en rejetant la responsabilité sur les organisations syndicales tantôt en se cachant derrière le ministère... **La CGT le répète : l'administration doit assumer seule les conséquences de ces choix face aux personnels méprisés !**

Pourtant le ministère n'a quant à lui aucune opposition de principe sur ce point. Alors qu'attend l'administration pour mettre fin à ce système ?

L'absence de **mobilité** qui résulterait de l'arrêt de la pré affectation est **un mensonge de l'administration** qui espère ainsi se rallier les personnels qui souhaitent légitimement muter. La fin de la pré affectation **ne signifie en aucun cas une année « blanche »**, une année sans mobilité !

Parce que la question de la mobilité doit être désacralisée et dans un objectif de transparence, **nous demandons que l'administration centrale accuse réception des demandes de mutation des agents et que chaque agent ait connaissance de son nombre de points !**

Parce que le recrutement et la formation sont des leviers essentiels pour assurer un service public de qualité **nous exigeons une refonte des modalités de recrutement et une ouverture des candidats potentiels aux filières socio-éducative et médico-sociales.**

Parce que nous assurons une mission d'insertion/réinsertion indispensable dans toute société humaniste **nous demandons le maintien d'une formation en alternance de 2 ans sur l'ensemble du territoire avec versement de l'Indemnité de Sujétions Spéciales en continu.**

Parce que nous exerçons des missions de travailleurs sociaux dans un contexte social, économique, et culturel qui se délite **nous exigeons la reconnaissance de nos compétences professionnelles par un diplôme d'Etat.**

Parce que nous assumons les responsabilités qui sont les nôtres aujourd'hui **nous exigeons l'accession à la catégorie A type.**

Tous ensemble nous devons exiger que le recrutement, la formation et notre statut soit à la hauteur de nos missions ! Mobilisons-nous pour la reconnaissance et la valorisation de notre métier!

La CGT ne lâche rien ! Elle continuera d'occuper le terrain et sera combative auprès des personnels pour défendre leurs intérêts et le sens de nos missions et nos métiers !

Episode I SALAIRES ,

Episode II CHARGES DE TRAVAIL,

Episode III MISSIONS,

Episode IV FORMATION

LA MOBILISATION S'IMPOSE !

La CGT appelle l'ensemble des personnels à rejoindre la journée de grève et de manifestation Fonction Publique organisée le 26 janvier 2016 et à s'engager dans la lutte!